

# Recensement de la population 2026

La prochaine campagne de recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 21 février 2026 à Sannois.



Organisé par l'INSEE et la ville, le recensement concerne 8% du parc des logements de Sannois. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé.

Quatre agents recenseurs (voir photo ci-dessous) recrutés par la ville (avec carte tricolore signée du maire) se rendront au domicile des Sannoisiens dont le logement aura été tiré au sort par l'INSEE. Si vous êtes concernés, un courrier officiel vous en informera ainsi que du passage de l'agent recenseur.



©Ville de Sannois

*De gauche à droite : Joshuar Anammour, Marie-Claire Dongui, Véronique Sonnet, Alexandrine Teyssandier.*

## **Recensement en ligne**

Vous aurez la possibilité de vous faire recenser en ligne en répondant au questionnaire sur [le site du recensement](#). L'agent recenseur vous remettra vos identifiants pour accéder au questionnaire en ligne et vous expliquera la démarche à suivre. Si vous rencontrez des difficultés pour faire les démarches en ligne, une permanence se tiendra à l'espace Éliane Chouchena et à la mairie afin de vous accompagner.

### **Permanences espace Éliane Chouchena :**

- les jeudis 22 et 29 janvier, 5 et 12 février de 10h à 12h
- les vendredis 23 et 30 janvier, et le 6 et 13 février de 15h à 17h

### **Permanences à l'hôtel de ville :**

- les mardis 20 et 27 janvier et 3 et 10 février de 9h à 12h30

L'agent recenseur pourra également vous remettre le questionnaire papier à remplir et viendra le récupérer quelques jours plus tard. Les données fournies ne sont transmises qu'à la direction régionale de l'INSEE, seul organisme habilité à les traiter.

## **Service relations citoyennes**

Place du Général Leclerc  
Rez-de-chaussée  
95110

Sannois

Tél. 01 39 98 20 90

[population@sannois.fr](mailto:population@sannois.fr)

### **Accueil du public**

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Fermé le mardi après-midi

Samedi 8h30-12h (sauf juillet et août)

### Infos pratiques

Le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

### Liens utiles

[Questionnaire de recensement en ligne](#)